

BILAN 2015

USAGE DE L'EAU POTABLE

RAPPORT ANNUEL JUIN 2016

Service de l'eau

BILAN 2015

USAGE DE L'EAU POTABLE

RAPPORT ANNUEL JUIN 2016

Service de l'eau

Table des matières

Introduction	4
Faits saillants 2015	4
Montréal et la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	5
La Stratégie montréalaise de l'eau	5
La production et la distribution d'eau potable	6
La production d'eau sur le territoire de l'agglomération	6
La distribution de l'eau à la Ville de Montréal et l'exportation vers d'autres villes	8
La réduction progressive de la demande de pointe	8
Estimation des pertes et des différents usages	9
Le coût des services d'eau	9
Les activités réalisées	10
Le renouvellement des réseaux	11
Sur le réseau primaire	11
Sur le réseau secondaire	11
La recherche de fuites	12
Les réparations sur les réseaux	12
Le Plan d'intervention intégré	13
Optimisation du réseau d'aqueduc	13
Mesure de la consommation d'eau dans les ICI	14
Sensibilisation auprès des citoyens	15
Réglementation sur l'usage de l'eau potable	15
Conclusion	16

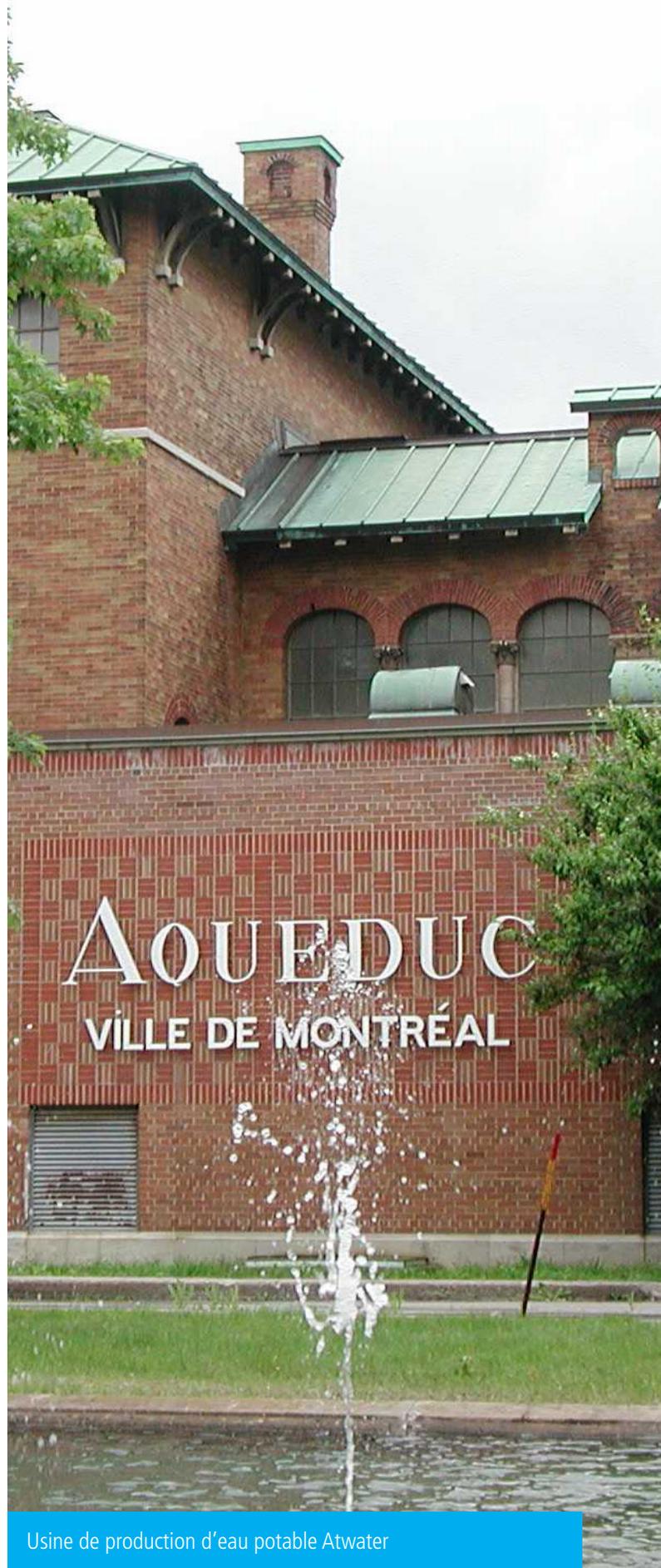
Introduction

Depuis 2011, le Service de l'eau produit un bilan de l'usage de l'eau afin de répondre à l'exigence de suivi annuel de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT). En effet, depuis juillet 2013, l'aide financière gouvernementale pour le renouvellement des infrastructures de l'eau est conditionnelle à la mise en œuvre des mesures de la SQEEP, dont la production d'un tel bilan.

Le bilan 2015 indique que la tendance observée au cours des dernières années se poursuit. En effet, les différentes actions menées par le Service de l'eau ont permis de dépasser sensiblement l'objectif de la SQEEP de réduction de 20 % par personne de la distribution d'eau par rapport à 2001.

Faits saillants 2015

- Une production totale d'eau potable pour l'agglomération de 600 millions de m³. La production d'eau potable a diminué de 20 % depuis 2001.
- Une production de 823 litres par personne par jour à l'échelle de l'agglomération, par rapport à 1 120 litres en 2001. La diminution par personne est de 26,5 %.
- Un coût annuel des services d'eau estimé à 360 \$ par résident.
- Un taux de pertes d'eau potentielles qui avoisine les 30 %.
- 51 km de conduites primaires et secondaires renouvelées.
- 86 % du réseau secondaire ayant fait l'objet d'une recherche systématique de fuite.
- Trois premiers secteurs de régulation de la pression sur le réseau de distribution construits.
- 7032 compteurs opérationnels dans le cadre du programme de mesure de la consommation d'eau (MCE) dans les industries, commerces et institutions (ICI) au 31 décembre 2015.
- L'application effective de la réglementation sur l'usage de l'eau.



Montréal et la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable

La Stratégie montréalaise de l'eau¹

En 2011, le Service de l'eau a déposé la Stratégie montréalaise de l'eau 2011-2020. Celle-ci présente les orientations et les objectifs en matière de gestion de l'eau pour les 10 prochaines années, avec plus de 160 actions identifiées. Cinq enjeux majeurs sont à la base de cette Stratégie :

- Sécurité et santé publiques
- Gestion responsable des actifs et optimisation de leur rendement
- Financement soutenu et gestion financière responsable
- Responsabilité environnementale accrue par la gestion durable de l'eau
- Adoption de saines pratiques de gestion et d'opération



Fontaine à l'entrée de l'usine Atwater

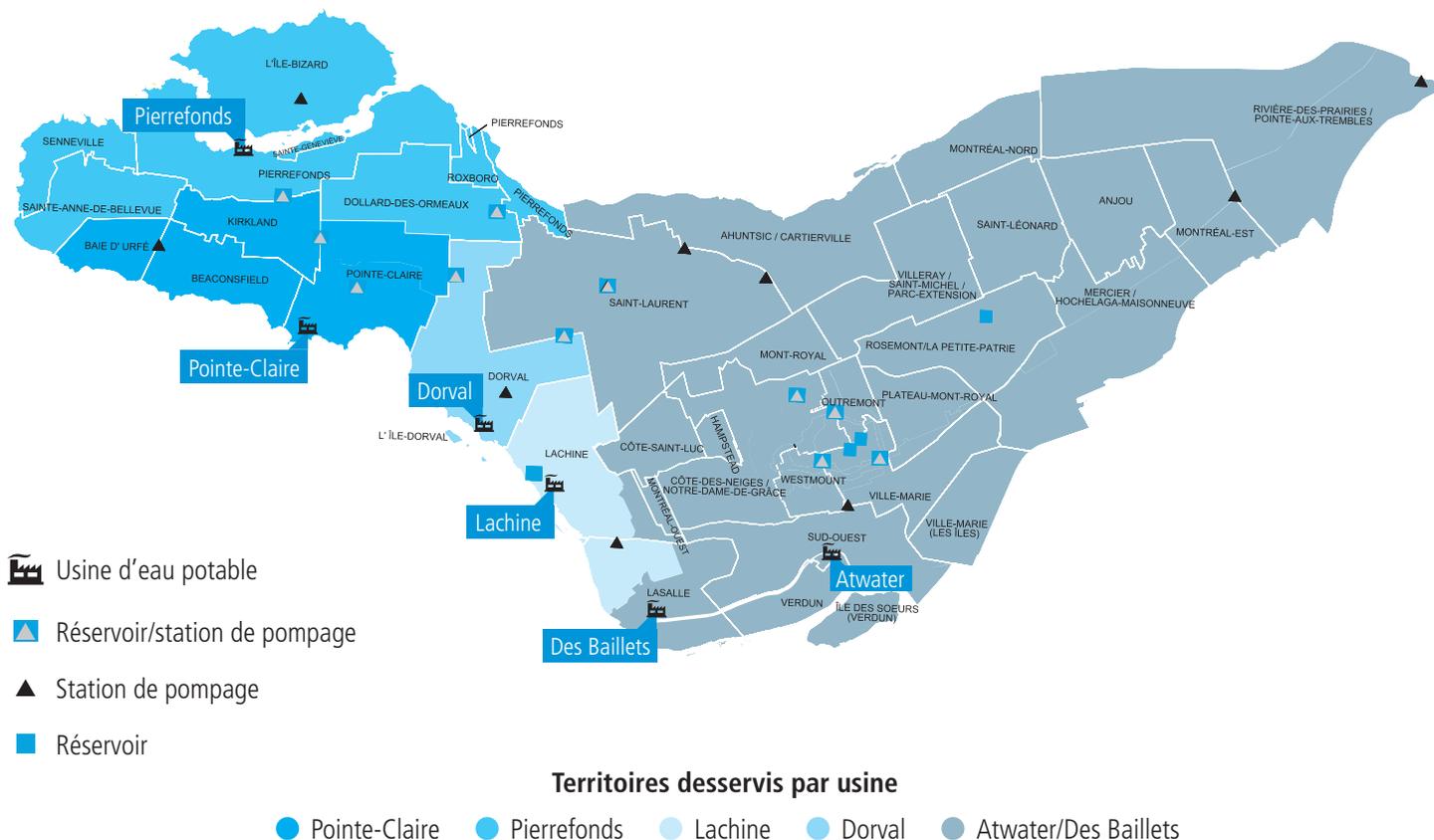
Le tableau suivant présente les réalisations de Montréal au regard des 2 grands objectifs et des 5 principales mesures de la SQEEP.

	Exigences de la SQEEP	Réalisations de Montréal à ce jour
Objectifs	Réduction de 20 % la distribution d'eau per capita d'ici 2017 par rapport à 2001	Réduction de 26,5 % de la production d'eau par personne par jour en 2015 par rapport à 2001
	Réduction du taux de pertes à 20 % du volume d'eau distribué	Taux de perte estimé à 30 % en 2015
Mesures	Production annuelle d'un état de la situation, d'un plan d'action identifiant des mesures d'économie d'eau potable et d'une réglementation sur l'eau potable conforme	État de situation et Plan d'action produits selon les exigences du MAMOT depuis 2011 Nouvelle réglementation sur l'usage de l'eau potable en vigueur depuis juillet 2013
	Production annuelle d'un bilan de l'eau	Formulaire sur l'usage de l'eau complété selon les exigences du MAMOT et évaluation des pertes depuis 2011
	Installation de compteurs d'eau dans les ICI, au besoin, à partir du 1 ^{er} avril 2014	7032 compteurs opérationnels dans le cadre du programme de mesure de la consommation d'eau (MCE)
	Mise en place d'une tarification adéquate, au besoin, à partir du 1 ^{er} avril 2017	Maintien du modèle de tarification existant jusqu'à présent
	Présentation au conseil municipal d'un rapport annuel sur la gestion de l'eau	Dépôt au conseil municipal et au conseil d'agglomération d'un bilan annuel sur l'usage de l'eau depuis 2011

¹ Rapport du Comité de suivi du projet d'optimisation du réseau d'eau potable. *Enjeux, orientations et objectifs pour une nouvelle stratégie de l'eau*. Service de l'eau, Ville de Montréal. Septembre 2011.

La production et la distribution d'eau potable

Territoires desservis par les usines de production d'eau potable | 2015

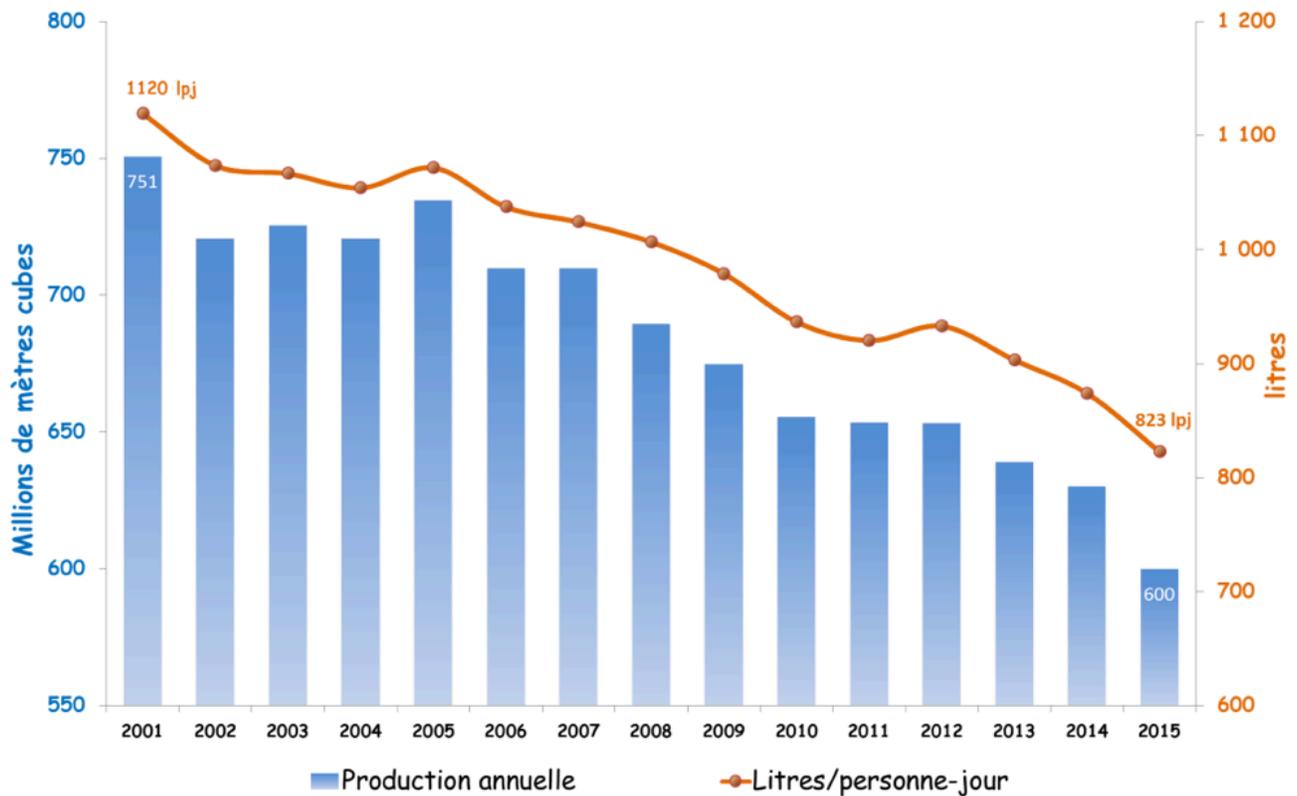


La production d'eau sur le territoire de l'agglomération

Avec 6 usines en exploitation, la direction de l'eau potable du Service de l'eau est responsable de l'alimentation en eau potable pour l'ensemble des 16 villes liées de l'agglomération, ainsi que pour la ville de Charlemagne sur la couronne nord.

En 2015, la production totale des 6 usines a été d'un peu plus de 600 millions de mètres cubes (m³) d'eau. Cela représente une diminution de près de 5 % de la production par rapport à 2014 (630 millions de m³). C'est la diminution annuelle la plus importante jamais enregistrée depuis 15 ans. La production annuelle d'eau potable a diminué de 20 % par rapport 2001.

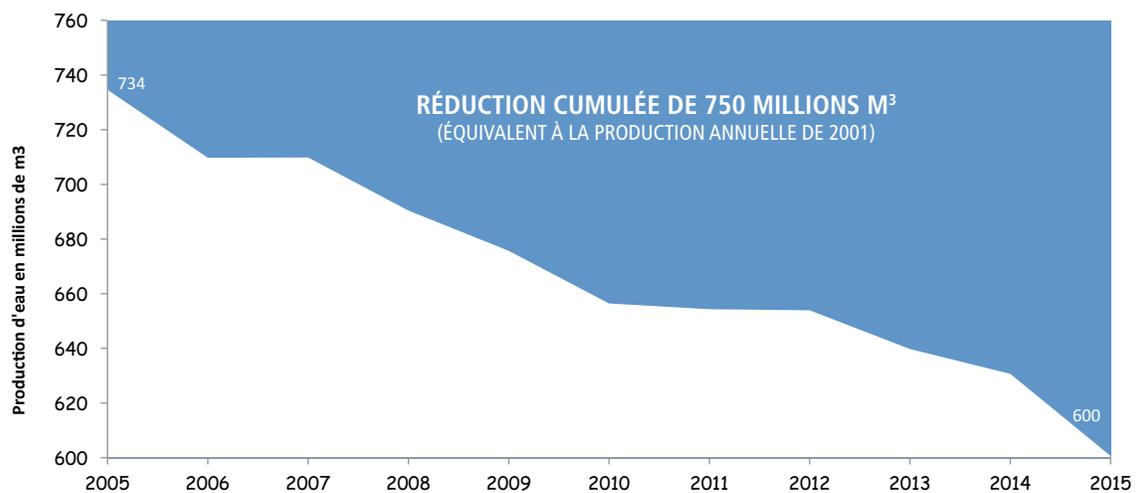
Production d'eau potable 2001-2015 | Agglomération de Montréal



Quant à elle, la production par personne par jour à l'échelle de l'agglomération de Montréal, est passée de 874 litres en 2014 à 823 litres en 2015. Comparativement à 2001, la production d'eau par personne par jour a diminué de 26,5%. L'agglomération de Montréal a donc largement dépassé l'objectif de la SQEEP.

Par rapport à 2005, la réduction cumulée d'eau potable totalise 750 millions de m³. Autrement dit, depuis 10 ans, les efforts municipaux, ainsi que ceux de toute la collectivité, ont permis de sauver une année entière de production d'eau équivalente celle de 2001.

Réduction cumulée d'eau potable depuis 2005



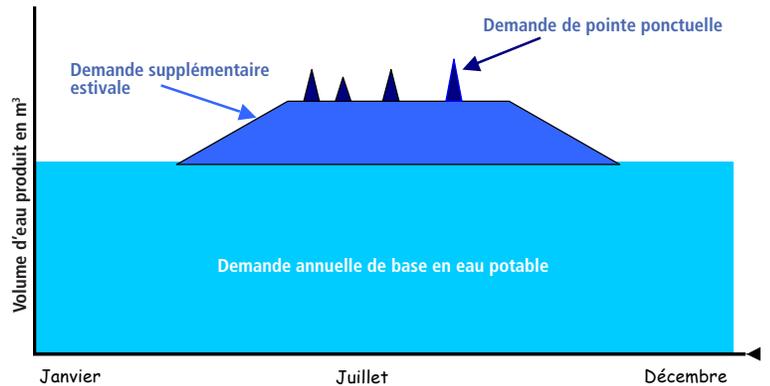
La distribution nette de l'eau à la Ville de Montréal et l'exportation vers d'autres villes

Sur la totalité de l'eau produite, un peu plus 37 millions de m³ ont été exportés vers les villes de Pointe-Claire, Baie-D'Urfé, Kirkland, Beaconsfield, Dorval, Hampstead, Côte-Saint-Luc, Montréal-Ouest, ainsi que la ville de Charlemagne sur la Rive-Nord de Montréal. Par conséquent, la distribution nette de l'eau potable dans la Ville de Montréal² s'est établie à 563 millions de m³. Cela représente une quantité d'eau potable distribuée par personne de 834 litres par jour. C'est une diminution significative d'un peu plus de 4 % par rapport à 2014 (873 l/p/j).

La réduction progressive de la demande de pointe

La demande en eau potable varie tout au long de l'année, et comme le montre le schéma ci-dessous, celle-ci tend à augmenter sensiblement durant la période estivale. Cette augmentation saisonnière conditionne le dimensionnement de certains équipements de production d'eau.

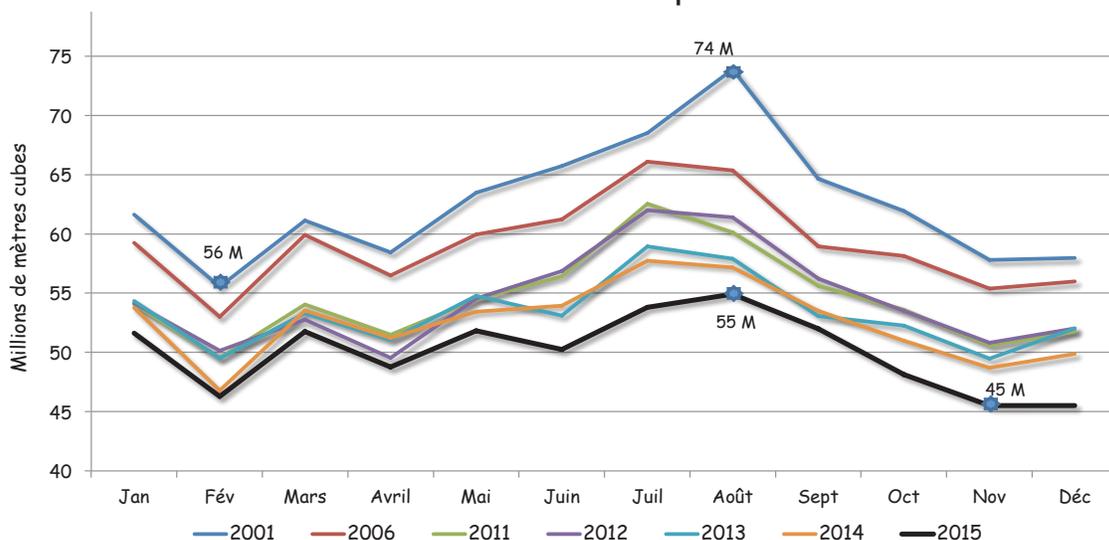
Schéma de la demande en eau potable



Comme l'indique le graphique ci-dessous, l'écart entre la production mensuelle minimale et la production mensuelle maximale, au cours d'une même année, s'est rétréci au fil des ans. Cette réduction d'écart est encore plus prononcée, si l'on compare l'évolution de la production mensuelle durant les périodes estivales (juillet et août) de 2001 et de 2015. Il convient d'ailleurs de souligner que la production maximale observée en août 2015 (55 millions de m³)

était même plus basse que la production minimale de février 2001 (56 millions de m³). Cela illustre les gains permanents obtenus grâce au renouvellement des réseaux, à l'installation croissante d'équipements à plus faible débit ainsi qu'à la diminution du nombre de grands consommateurs. La réduction de la demande estivale est en bonne partie attribuable à une réduction de l'utilisation de l'eau à l'extérieur.

Production mensuelle d'eau potable 2001-2015



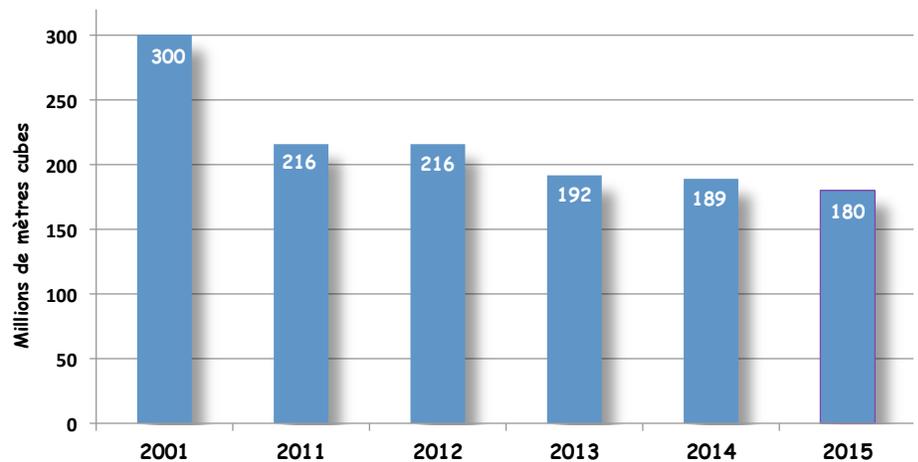
² Dans le cadre de la SQEEP, chaque ville du Québec rend compte au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) de ses efforts d'économie d'eau potable au moyen d'un formulaire sur l'usage de l'eau. Pour des raisons méthodologiques (absence de certaines données de débit), le formulaire de la Ville de Montréal doit inclure les volumes d'eau distribués aux villes de Dollard-des-Ormeaux, Montréal-Est, Mont-Royal et Westmount.

Estimation des pertes et des différents usages

Au début des années 2000, les pertes d'eau potable sur le réseau d'aqueduc de Montréal avaient été estimées à 40 %. Depuis 2011, les pertes d'eau potentielles sont estimées en déduisant la consommation finale de l'eau au volume distribué sur les réseaux en utilisant la méthodologie développée par l'AWWA³. Pour 2015, le taux de pertes demeure estimé à 30 %. Il faut souligner toutefois que malgré un taux considéré stable depuis 2013, cela se traduit néanmoins par un volume des pertes qui tend néanmoins à diminuer.

³ L'American Water Works Association a produit le manuel M36 d'audit de l'eau qui propose une méthodologie reconnue d'estimation des pertes sur un réseau d'eau potable. Toutefois, la marge d'incertitude demeure encore relativement élevée, mais elle se réduira grandement lorsque le programme de mesure de la consommation d'eau et la sectorisation des réseaux seront suffisamment avancés.

Estimation des pertes annuelles d'eau potable



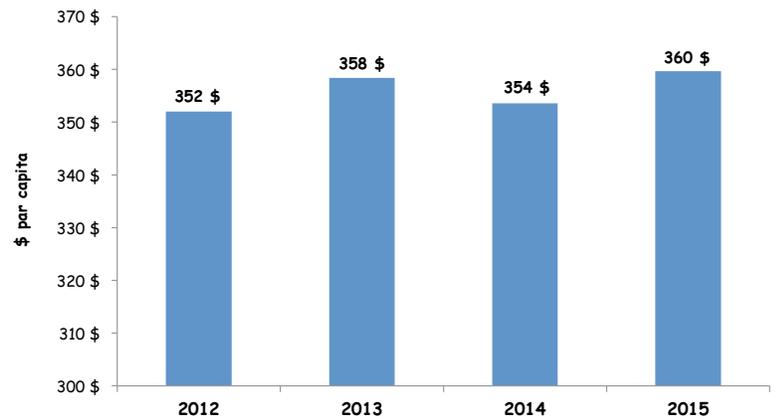
Le coût des services d'eau

Rendre les services d'eau – aqueduc et égout – disponibles en tout temps selon la demande de la population, de l'activité économique et de la protection incendie requiert une infrastructure considérable. Le coût des services d'eau est avant tout lié à l'usure de ces infrastructures, usure qui doit être compensée par les investissements d'entretien et de mise à niveau. À ce coût d'utilisation des infrastructures s'ajoutent les coûts de main-d'œuvre, d'équipements, de services professionnels nécessaires pour les opérations et l'administration du service. Ces coûts sont indépendants de la quantité d'eau consommée, ce sont des coûts fixes pour maintenir des services d'eau fiables et accessibles 24 heures sur 24, 365 jours par année. Ils représentent 94 % des coûts totaux. Le 6 % restant provient des coûts variables (produits chimiques et énergie), c'est-à-dire qu'ils dépendent de la quantité d'eau potable traitée et d'eaux usées épurées au cours de l'année. Pour 2015, les coûts des services d'eau de la Ville de Montréal sont évalués à 630,5 millions de dollars⁴.

Ces coûts sont parfois artificiellement ramenés au mètre cube distribué, ceci en général dans une logique commerciale où l'exploitant doit récupérer la totalité des coûts au mètre cube distribué. Ce coût des services d'eau n'a cependant pas de lien direct avec le coût réel de production d'un mètre cube supplémentaire (coût marginal) : de l'ordre de 5 ¢ du m³ à Montréal.

La diminution significative de la production d'eau à Montréal – grâce aux efforts pour réduire le gaspillage et réduire le volume des fuites d'eau – fait mécaniquement monter le coût des services d'eau au mètre

Coût annuel des services d'eau par capita pour la Ville de Montréal



cube puisque ces coûts, essentiellement fixes, sont divisés par un plus petit volume produit. Pour éviter ce biais, certaines collectivités utilisent plutôt comme indicateur le ratio coût des services d'eau par habitant. Il faut comprendre que ces coûts ne sont pas entièrement à la charge des résidents puisqu'une partie significative est assumée par les ICI.

Ainsi, la totalité des coûts des services d'eau répartis per capita donne un montant de 360 \$ par résident à Montréal, soit moins de 1 \$ par jour par personne. Cet indicateur est plus représentatif du service offert aux citoyens, service d'abord basé sur la fiabilité des infrastructures et non sur le seul volume d'eau potable produit. L'augmentation annuelle moyenne de cet indicateur est de 1,6 % depuis 2012, ce qui est comparable avec l'ordre de grandeur de l'inflation au cours de la même période.

⁴ La méthodologie des coûts des services d'eau est basée sur celle du MAMOT. Tel que convenu avec les représentants du MAMOT en mai 2016 quant aux améliorations à y apporter, le remboursement du capital n'est inclus en raison du lissage des investissements. Les montants versés à la réserve financière par la Ville de Montréal au cours de son exercice ne sont pas ajoutés aux charges d'exploitation, puisque ces sommes seront ultérieurement affectées au paiement des investissements en infrastructure, dont le coût est déjà intégré aux calculs.

Les activités réalisées

La section suivante résume les principales activités ayant un effet direct sur les volumes d'eau potable distribués et qui, par conséquent, répondent aux objectifs de la SQEEP. Ces activités présentent aussi des bénéfices concrets pour la collectivité montréalaise.

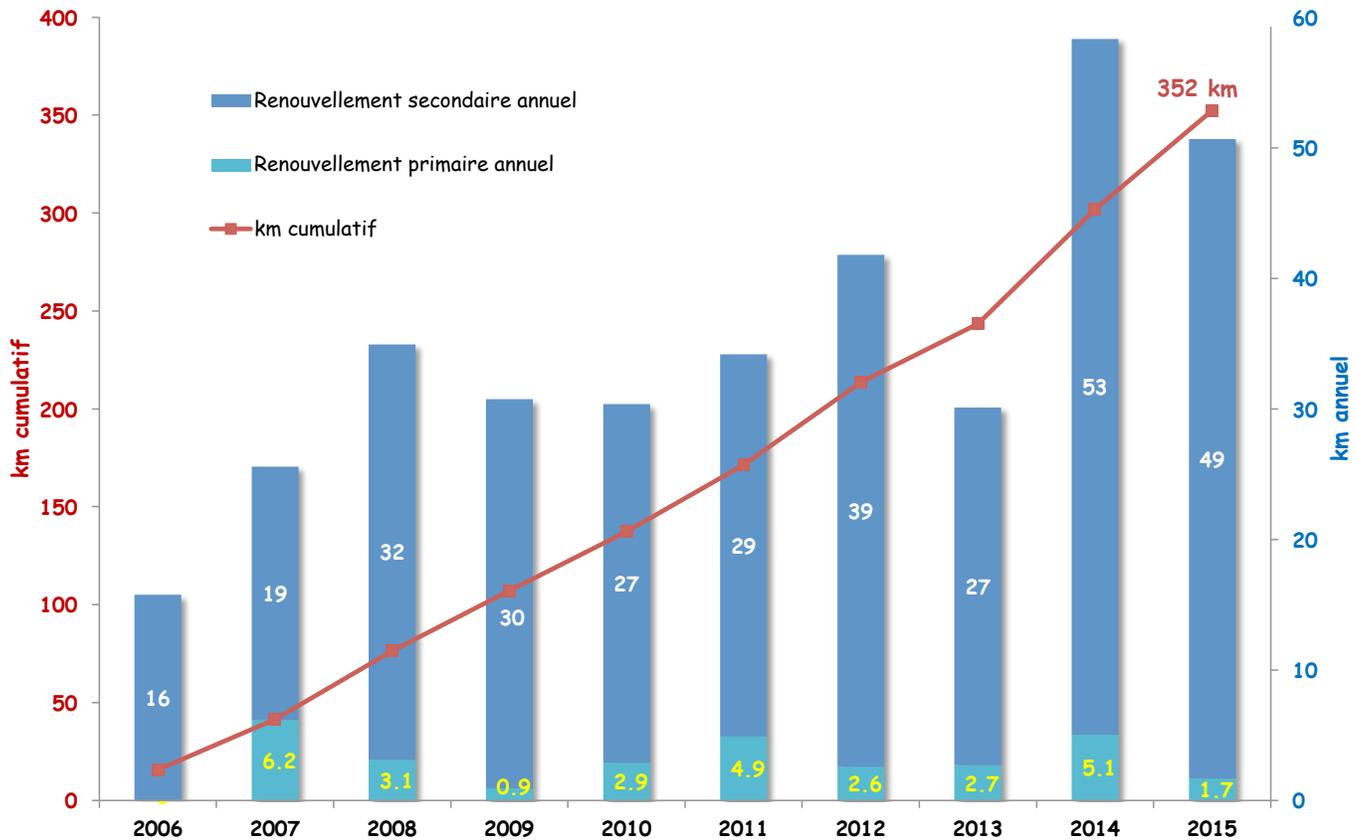


Activités	Résultats pour la SQEEP	Autres bénéfiques pour la collectivité
Détection de fuites et réparation des bris	Réduction des fuites non apparentes d'eau potable	Diminution des travaux d'urgence (lorsqu'une fuite parvient en surface). Réduction des risques de dommages aux propriétés et infrastructures riveraines
Renouvellement du réseau	Réduction des pertes d'eau potable Réduction de l'âge moyen des conduites	Intervention préventive plus économique que la réparation d'urgence Pérennité accrue du réseau
Plan d'intervention	Meilleure synchronisation et coordination des travaux (réseaux souterrain et voirie)	Efficacité accrue des interventions (au bon endroit et avec la bonne technique) Réduction des coûts et des nuisances
Optimisation du réseau (sectorisation et régulation de la pression)	Réduction des bris de conduites Détection des fuites non apparentes	Amélioration de la fiabilité du réseau Prolongement de la durée de vie des conduites existantes
Mesure de la consommation d'eau	Amélioration de la gestion de la demande dans les ICI	Connaissance accrue des usages, impact potentiel sur les comportements Détection des usages illicites d'eau Répartition équitable de la fiscalité de l'eau
Sensibilisation et réglementation	Usage plus responsable de l'eau par la collectivité	Réduction du débit de pointe estival (élément contribuant à déterminer le dimensionnement des équipements de production d'eau potable)

Le renouvellement des réseaux

L'année 2015, tout comme l'année précédente, se distingue avec un taux de renouvellement global des réseaux supérieur à 1%. En 10 ans, c'est 352 km de conduites primaire et secondaire qui ont été renouvelés.

Renouvellement des conduites d'eau potable



Renouvellement du réseau primaire

D'une longueur d'un peu plus de 770 km, celui-ci couvre l'ensemble de l'agglomération. Il est constitué de conduites de très grands diamètres auxquelles se raccordent les conduites secondaires. En 2015, 1,7 km des conduites primaires ont été renouvelés. Depuis 2006, cela représente au total près de 31 km de conduites primaires renouvelées, soit 4 % du réseau. Soulignons que la Direction de l'eau potable concentre ses efforts sur la sécurisation de son réseau en installant des segments de conduites primaires supplémentaires, assurant ainsi une redondance dans l'alimentation en eau potable de certains secteurs de l'agglomération.

Renouvellement du réseau secondaire

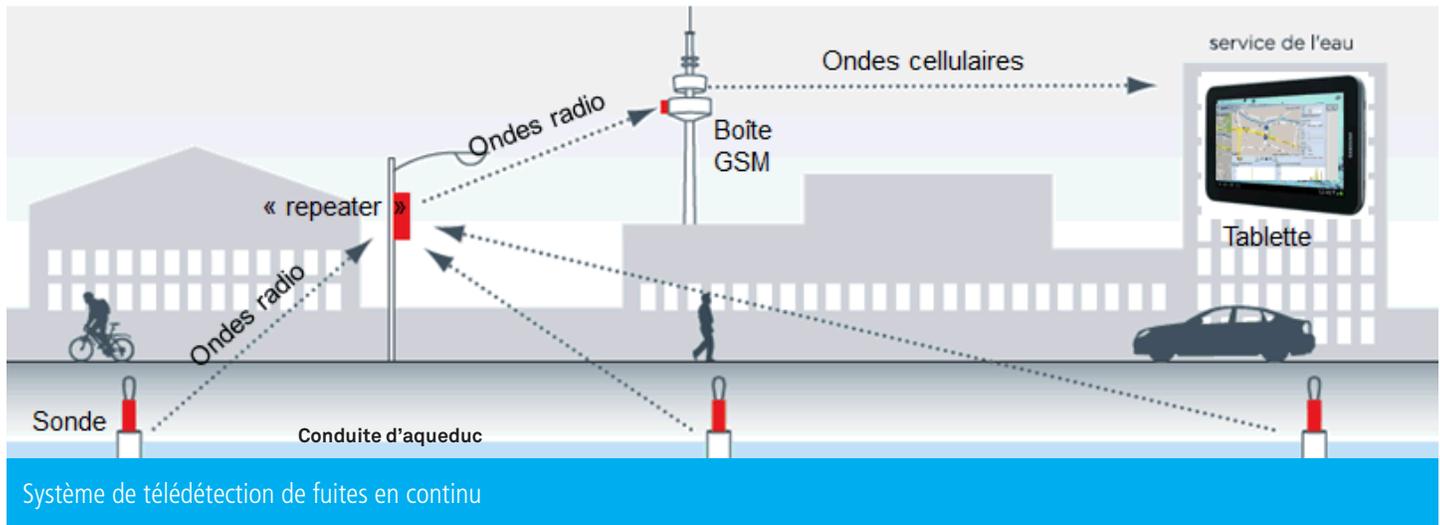
Le réseau secondaire est constitué des conduites locales sous les rues auxquelles se connectent les entrées de service des usagers. Ce réseau est long de plus de 3 600 km sur le territoire de la Ville de Montréal. En 2015, 49 km de conduites secondaires ont été renouvelés, soit 1,3 % de ce réseau, ce qui se compare au taux obtenu déjà en 2014 (1,5 %). Les deux dernières années se distinguent donc, puisqu'elles permettent enfin d'effectuer un rattrapage face au déficit d'entretien hérité des décennies précédentes. Depuis 2006, 322 km de conduites secondaires ont été renouvelés, soit 9 % de ce réseau.

La recherche de fuites

L'équipe Analyse Réseau Soutien aux Opérations (ARSO) de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau est dédiée à la recherche de fuites. L'ARSO a localisé en 2015 près de 400 fuites non apparentes sur le réseau secondaire et les informations ont été transmises aux arrondissements pour réparation. Près de 90 % du territoire de la ville a été couvert par une recherche systématique de fuite.

Le fait marquant de l'année 2015 a été le déploiement de 675 capteurs pour la télédétection des fuites d'eau sur le réseau

secondaire du centre-ville de l'arrondissement de Ville-Marie. C'est près de 46 km de conduites d'aqueduc qui seront désormais sous surveillance permanente. Le système devrait permettre une détection des fuites en temps quasi réel et de transmettre quotidiennement les informations sur l'emplacement des fuites. Cela permettra une intervention plus rapide pour les réparations, protégera davantage les infrastructures connexes du centre-ville et contribuera ainsi à une diminution des pertes dans ce secteur. Le fonctionnement de ce système est représenté par le schéma ci-dessous.



Par ailleurs, un peu plus de 12 km de conduites du réseau primaire ont fait l'objet de recherche de fuites. De plus, la Direction de l'eau potable effectue des inspections des chambres et des accessoires, ainsi que de l'auscultation afin de prévenir la détérioration du réseau primaire.

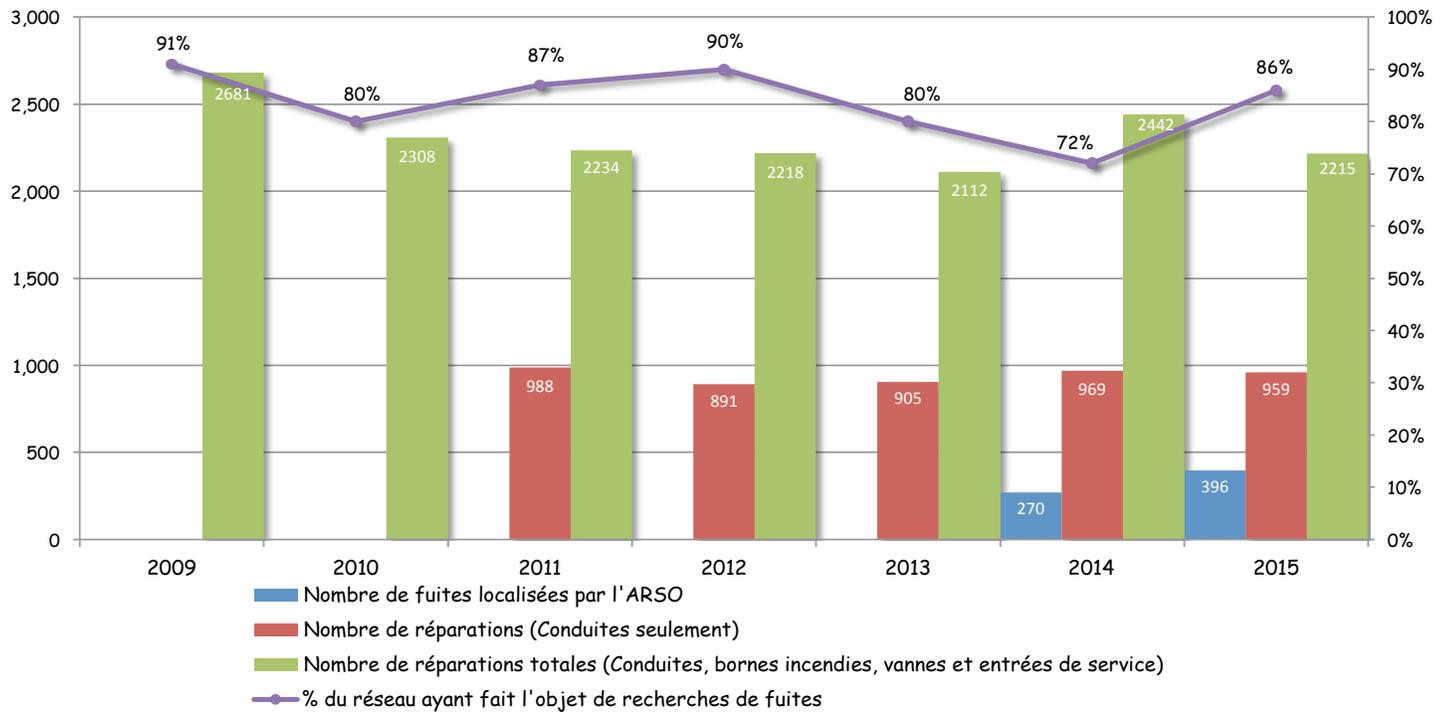
Les réparations sur les réseaux

En 2015, Près de 960 réparations ont été effectuées sur les conduites secondaires pour un total de 2215 réparations sur l'ensemble des composantes de ce réseau. Quant au réseau primaire, une quarantaine de réparations sur les conduites ont été effectuées.



Remplacement d'une conduite primaire sur Pie-XI suite à un bris en octobre 2015

Recherche de fuite et réparations sur le réseau secondaire



Le Plan d'intervention intégré

Afin d'assurer un taux de renouvellement garantissant la pérennité de ses actifs tout en minimisant les impacts des travaux sur la population, la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau du Service de l'eau met en œuvre le Plan d'intervention intégré qui a été déposé en 2012. Ce Plan d'intervention intégré permet la synchronisation des travaux nécessaires jusqu'en 2015 sur les réseaux d'eau potable, d'égouts et de voirie. Une mise à jour de ce Plan d'intervention sera finalisée en 2016.

Optimisation du réseau d'aqueduc

L'optimisation du réseau fait partie des meilleures pratiques recommandées par l'AWWA pour assurer la maîtrise du réseau, notamment par une meilleure gestion de la pression dans les conduites. Le projet d'optimisation permettra de réduire le nombre de bris sur les conduites secondaires et les entrées de service, tout en maintenant une performance hydraulique adéquate avec une eau de qualité égale. Ceci diminuera la fréquence de travaux d'urgence qui ont un impact significatif sur la qualité de vie des citoyens. En plus de réduire le débit des fuites existantes, la sectorisation permettra de détecter rapidement de nouvelles fuites, information utilisée pour améliorer l'entretien du réseau et le bilan de l'eau. À terme, la régulation de la pression prolongera la durée de vie utile des conduites.

Créée en 2012, l'équipe d'optimisation de la Direction stratégique des réseaux d'eau a pour mandat de réaliser des études hydrauliques et de l'ingénierie détaillées pour l'implantation des secteurs de régulation de pression (SRP) et de mesure de distribution (SSD : Secteur de Suivi de Distribution). Une fois les

premiers secteurs construits, elle assurera la mise en service, l'entretien puis le suivi de l'opération.

La construction de trois SRP (Ville de Côte-Saint-Luc, premier secteur de Pierrefonds – Roxboro, premier secteur de Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce) a débuté en 2014 et s'est terminée à l'automne 2015. La construction de trois autres SRP (premier secteur de Rivière-des-Praires – Pointe-aux-Trembles, premier secteur de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, premier secteur de Verdun) a débuté à l'été et se terminera en 2016. La conception des nouveaux secteurs se poursuit en parallèle afin de conserver un rythme d'implantation moyen de quatre SRP / SSD par an.

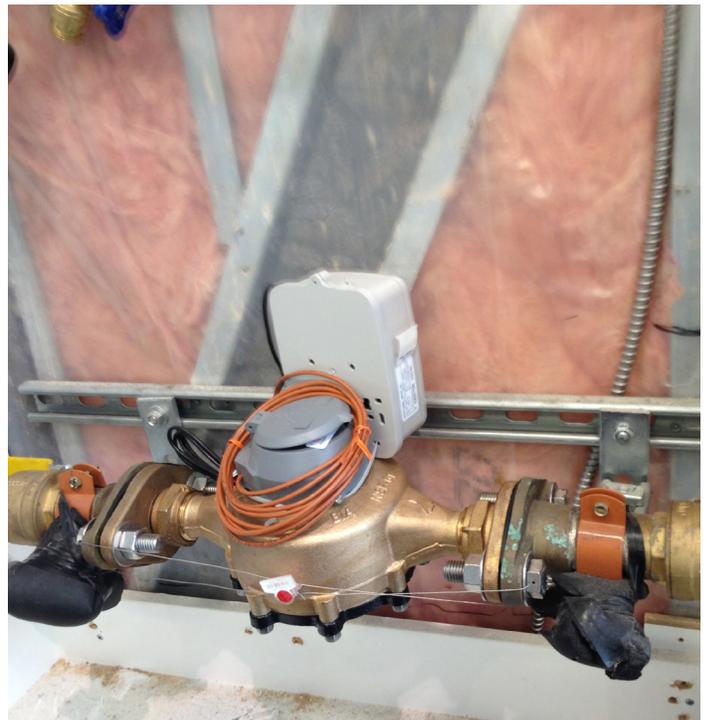


Exemple de nouvelle chambre de régulation de pression

Mesure de la consommation d'eau dans les ICI

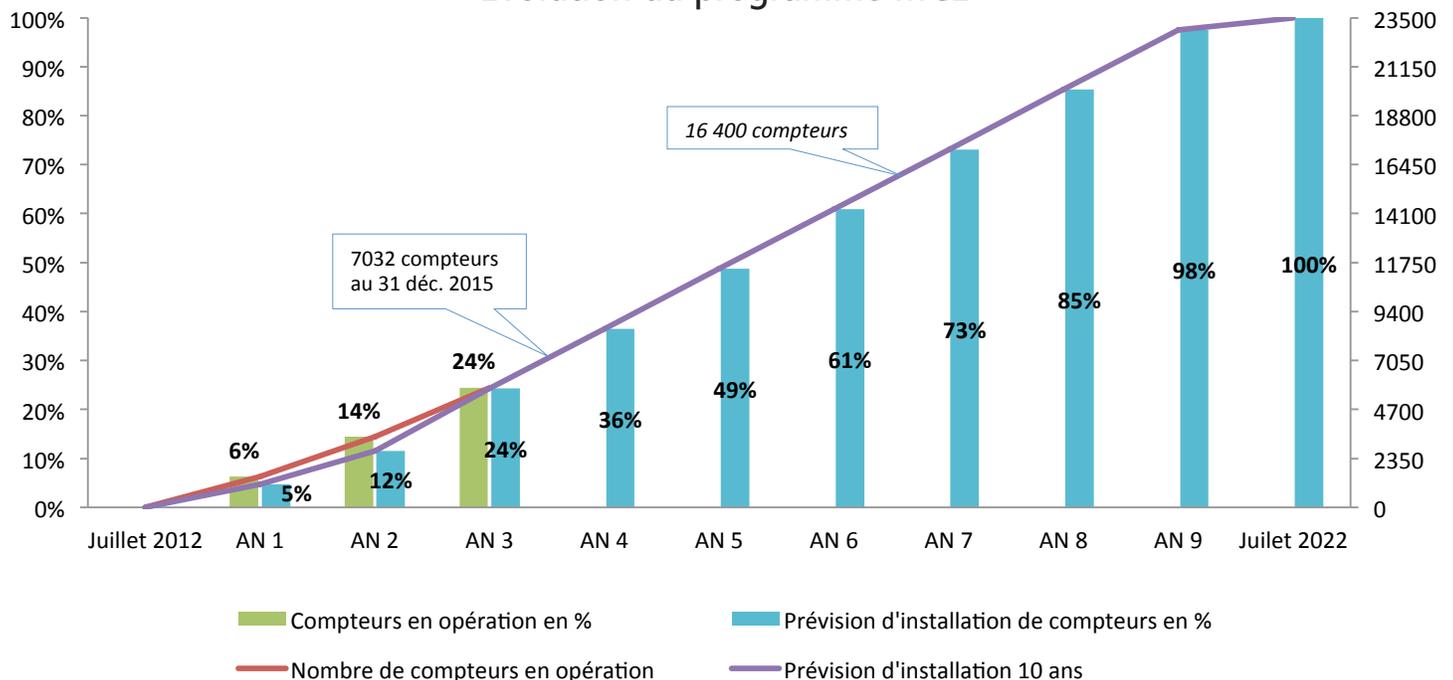
Depuis juillet 2012, une section de la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau coordonne le programme de mesure de la consommation d'eau (MCE) qui prévoit l'installation de compteurs dans les ICI sur l'ensemble du territoire de l'agglomération dans le cadre du règlement RCG 07-031. En 2015, 2 309 compteurs supplémentaires ont été mis en opération. Il y avait donc 7 032 compteurs opérationnels conformes au 31 décembre 2015 dans le cadre du programme MCE. En parallèle, le Service de l'eau exploitait au total 10 385 compteurs pour des fins de facturation et de bilan de l'eau de la Ville (incluant les compteurs légués par les arrondissements avant le programme MCE).

Compte tenu du progrès constant et sensible de la productivité, il est anticipé d'atteindre 16 400 compteurs en exploitation dans un délai de 6 ans, tel qu'annoncé dans la Stratégie montréalaise de l'eau. Afin de prendre en compte les bâtiments institutionnels et les nouveaux bâtiments, le périmètre d'installation a été élargi en vue d'atteindre 23 500 compteurs pour 2021. De plus, à la fin de 2015, l'agglomération a octroyé un contrat pour la fourniture d'un système de relève automatisée pour compteurs d'eau dont la mise en service est prévue pour la fin 2016. Le système de relève permettra aux usagers de consulter leurs données de consommation d'eau sur internet.



Compteur avec son émetteur

Évolution du programme MCE



Sensibilisation auprès des citoyens

Afin de sensibiliser la population à un usage responsable de l'eau, la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau soutient financièrement la Patrouille bleue depuis 2010, en partenariat avec le Regroupement des éco-quartiers.

Chaque printemps, cette Patrouille sillonne les rues et les lieux publics des quartiers de Montréal afin de sensibiliser les citoyens et les entreprises sur les mesures simples d'économie d'eau potable et de gestion écologique des eaux pluviales. En 2015, 11 140 personnes ont été rejointes ou se sont impliquées dans des activités organisées par la Patrouille bleue. Cette augmentation significative du nombre de personnes sensibilisées s'explique par une révision du mandat et un horaire de travail en après-midi et en soirée, jugé plus compatible avec le porte-à-porte. Au total, ce sont plus de 52 000 personnes qui ont été sensibilisées individuellement au cours des 6 dernières années.

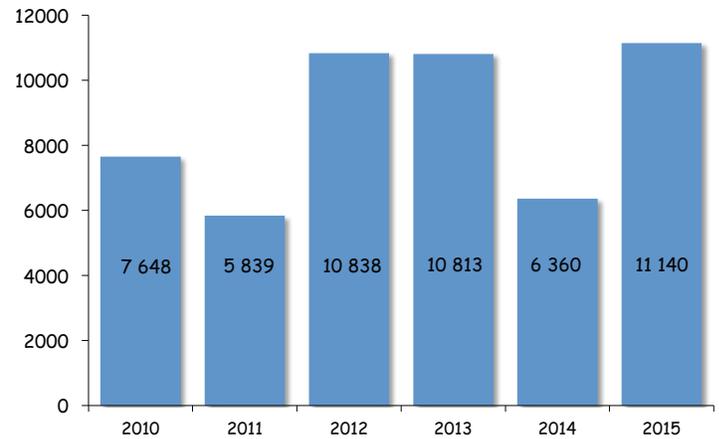


Patrouilleur bleu en tournée dans un arrondissement



Utilisation d'un système d'arrosage automatique hors de la période permise

Nombre de résidents sensibilisés par la Patrouille bleue



Réglementation sur l'usage de l'eau potable

Depuis l'été 2013, deux règlements encadrent de l'eau potable. Le règlement RCG 13-011 vise le secteur non résidentiel sur le territoire de l'agglomération et le règlement 13-023 concerne principalement le secteur résidentiel et aussi les usages extérieurs pour tous les secteurs. Au printemps 2015, le Service de l'eau a mené une campagne de communication avec des publicités à la radio, dans divers imprimés et sur les sites Internet de différents médias afin d'informer la population sur les nouvelles dispositions réglementaires concernant l'arrosage. En effet, les usages extérieurs durant la période estivale contribuent fortement à augmenter le débit de pointe aux usines de production d'eau potable. La nouvelle réglementation vise justement à écrêter cette demande accrue durant la période estivale, puisque c'est un des déterminants dans l'évaluation des besoins futurs pour le dimensionnement, la mise à niveau et la sécurisation des équipements et des installations de production d'eau potable. Pour ce faire, le Service de l'eau offre un soutien aux arrondissements pour faciliter l'application du règlement 13-023. Ainsi, depuis 2013, plus de 750 avis à l'occupant ont été remis pour le non-respect de la réglementation (ex. arrosage d'asphalte). Cette approche ciblée favorise ainsi un changement de comportement par rapport à une sensibilisation « en aveugle », puisque l'objectif est de viser davantage le citoyen directement concerné et de l'informer sur les bonnes pratiques par la remise d'avis, plutôt que d'émettre directement un constat d'infraction.



Depuis 2011, la Stratégie montréalaise de l'eau guide les efforts du Service de l'eau pour assurer un service essentiel à la sécurité et au bien-être de la population montréalaise. Au regard des exigences de la SQEEP, les investissements réalisés et les efforts déployés pour pérenniser les actifs de l'eau donnent globalement les résultats suivants :

- **Une baisse constante de la production** d'eau potable avec une diminution de plus de 26 % de la production d'eau par personne depuis 2001.
- **Un taux record de renouvellement** du réseau d'aqueduc supérieur à la valeur cible de 1% pour une deuxième année consécutive. Une équipe de recherche de fuites pleinement opérationnelle et une surveillance permanente des fuites dans le centre-ville.
- **Les trois premiers secteurs** de régulation de la pression construits et trois nouveaux secteurs en cours de construction.
- **Plus de 7000 compteurs** opérationnels conformes dans le cadre du programme MCE depuis juillet 2012.
- **L'application d'une réglementation** sur l'usage de l'eau favorisant des comportements plus responsables.

PRODUCTION

Service de l'eau

Direction de la gestion stratégique
des réseaux d'eau

Division de la gestion
durable de l'eau

Production graphique

BooDesign.ca

2^e trimestre 2016

ISSN 2369-2715 (en ligne)

Dépôt légal – Bibliothèque et
Archives nationales du Québec – 2016

Dépôt légal – Bibliothèque et
Archives Canada – 2016

ville.montreal.qc.ca/eaudemontreal